

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Du Mardi 11 juillet 2023

Sont convoqués à 18 h 30, le mardi 11 juillet, les membres du Comité Directeur du CODEP Gard FFESSM, les présidents de commissions.

Président de séance : Samuel MATHIS

Secrétaire de séance : Séverine ROMESTANT

Feuille de présence (Annexe 1) : le quorum est atteint : treize présents sur les quinze membres élus, soit 86,7 %.

La réunion du comité directeur est ouverte à 18 h 30 par le Président Samuel MATHIS qui remercie tous les participants pour leur présence.

Il présente l'ordre du jour et ouvre la réunion.

Ordre du jour :

- Validation du PV du 24 mai 2023
- Préparation de la Fête de la Mer et des Littoraux du 21 et 22 juillet
- Préparation Forum des Sports Caissargues du 09 septembre
- Préparation « Vital Sport » des 16 et 17 septembre - Nîmes
- Mise à disposition et Équipements sportifs, Ville de Nîmes (Reprise piscine Pablo 11/9)
- Démission à la suite du départ de Charles VERON
- Budgets exceptionnels
- Mise en sommeil du club Mer et collègues
- Questions diverses

Validation du PV du 24 mai 2023

Décision 49 / 01 : adoptée à l'unanimité

Préparation de la Fête de la Mer et des Littoraux du 21 et 22 juillet

Mme TOULMONDE indique que tout est verrouillé au niveau de la communication.

Seront présents : 9 CODIR et 24 structures pour accueillir 500 mineurs sur la journée de vendredi.

L'inauguration s'effectuera en présence du DASEN et de Mme la Préfète vendredi à 10h30.

L'action est organisée conjointement par le Codep30 FFESSM et le club de plongée Aquanature.

Préparation du Forum des Sports Caissargues - 09 septembre

Forum des Sports : un appel à volontaires sera mis en place. La Vice-Présidente sera présente sur le stand.

Le Codep bénéficie d'une aura positive auprès de la ville de Caissargues.

Préparation « Vital Sport » - 16 et 17 septembre - Nîmes

A ce jour, quatre clubs seront représentés soit une dizaine de volontaires : CSNC, Aquanature, Freediving Passion et Les Requins de la Céze.

Mise à disposition et Équipements sportifs - ville de Nîmes

Pierre LAVALLEE va animer une réunion entre les 04 et 08 septembre avec les représentants de la ville et les présidents de clubs pour gérer le calendrier et signaler les dysfonctionnements rencontrés, notamment ceux dus aux badges.

Il y abordera la gestion des créneaux piscines.

Le Président demande que cette question soit placée en point d'étude pour l'AG 2023 afin de discuter de cette gestion. Il précise qu'il serait idéal que ce dossier soit pris en charge par la ville. Il est précisé que si la Ville venait à refuser la gestion des créneaux, une convention serait établie entre le CODEP et les clubs.

Le Fenouillet devrait ouvrir à nouveau fin 2024.

M. DUBOIS indique que la cuve du bassin serait en inox avec liner : ceci impliquerait l'impossibilité d'utiliser les blocs.

Question : quels sont les horaires du bassin de Pablo Neruda ?

Il est rappelé que la sortie du bassin est programmée pour 22 h 30 et celle de l'enceinte pour 23 h 00.

Démission à la suite du départ de Charles VERON

La participation de Charles VERON est soulignée et le CODEP30 FFESSM le remercie pour sa participation à la Commission Technique et au Comité Directeur.

Mise en sommeil du club Mer et Collèges

Le club Mer et collègues est mis en veille suite à la fermeture pour travaux de la piscine. Il est à espérer que cela n'impacte pas la pratique de la plongée sur les jeunes sur le long terme.

Budgets Exceptionnels

Les charges provisionnées sur les ATP doivent être affectées en résultats. Il est proposé ce qui suit :

Réactualisation du pole Communication (Roll Up, Flyers, ...)

Écran de projection-visio

École de plongée et Oxyjeunes

Sirénage enfant

Monopalmes

Matériel de Hockey subaquatique

Matériel de secourisme axe Formation pour pallier les demandes des clubs pour les formations RIFAP.

Fête de la Mer et des Littoraux : Aucune subvention n'a été obtenue, le budget accordé par le CoDep

(500€) a été dépensé et dépassé ; à ce jour, 2002€ ont été facturés (textile, communication) Restera à financer la paëlla.

Commission médicale : Une aide de 300€ avait été allouée. Le Président explique que cette modification sera étudiée à l'occasion du CODIR de septembre.

Les derniers budgets exceptionnels de chaque commission devront être présentés au CODIR du mois de septembre, dernier délai. Les devis devront être présentés à ce moment-là.

Décision 49 / 02 : Adoption des budgets exceptionnels à hauteur à ce jour de 20.622,75€

Adoptée à l'unanimité

Questions diverses :

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

La prochaine réunion est prévue semaine du 18 septembre 2023.

Séverine ROMESTANT

Secrétaire du CODEP Gard FFESSM



Samuel MATHIS

Président du CODEP Gard FFESSM



Annexe 1**Feuille de présence**

Identité	Qualité	Présent	Absent	Excusé
COMITÉ DIRECTEUR				
Samuel MATHIS	Président	X		
Pierre LAVALLÉE	Président-Adjoint			X
Nicole TOULMONDE	Vice-Présidente	X		
Séverine ROMESTANT	Secrétaire	X		
Nicolas GAILLARD-VEDEL	Trésorier	X		
Gérard AUZILHON	Trésorier Adjoint	X		
Stéphane AMALBERTI	Membre			X
Cyrielle BERNARD	Membre	X		
Pascal BLOUET	Membre	X		
Alice DUBOIS	Membre	X		
Mathieu DUBOIS	Membre	X		
Christian PEYRIC	Membre	X		
Mickaël PONS	Membre	X		
Christian TOULMONDE	Membre	X		
Fabrice QUINTIERI	Représentant SCA	X		
CONSEIL DES SAGES				
Serge CAMBOULIVE	Membre			X
Maurice DONATELLA	Membre			X
Bernard FABIANI	Membre			X
Total		13 / 15		
		86,7 %		
COMITÉ DES SAGES				
Roland TOMATIS	Apnée	X		
Cyrielle BERNARD	Biologie et environnement subaquatiques	X		
Christian PEYRIC	Médicale et Prévention	X		
Jean Marc MOLIMARD	Photo-vidéo sous-marine	X		
Ronan AUDOUZE	Plongée souterraine			X
Christian TOULMONDE	Plongée Sportive en Piscine	X		
Mathieu DUBOIS	Technique	X		
Alice DUBOIS	Tir sur Cible	X		

